

Le cap des 500 000 \$ franchi : le Fonds l'ampli séduit de plus en plus d'entreprises collectives



ALTE coop

Montréal, le 28 novembre 2024 - Le temps où les émissions d'obligations étaient l'apanage des entreprises privées est révolu. Dans les derniers mois, plus d'une quarantaine d'entreprises d'économie sociale dans plusieurs régions du Québec ont été référées au Chantier de l'économie sociale et au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour bénéficier du Fonds l'ampli. Jusqu'à présent, 500 000 \$ ont été versés à des entreprises collectives œuvrant dans divers domaines dont l'agriculture, les commerces de proximité ou encore les loisirs, pour appuyer leur campagne d'émission d'obligations communautaires ou de parts privilégiées.

Le Fonds l'ampli pallie au problème de mise de fonds souvent difficile à trouver et dont l'apport est essentiel au démarrage d'entreprises ou de projets. Chaque fois qu'un dollar est investi par la communauté, le fonds peut prêter un dollar supplémentaire jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Il renforce ainsi la structure financière des entreprises et produit généralement un effet de levier auprès d'autres bailleurs de fonds qui constatent le soutien dont bénéficie le projet.

Premier fonds en son genre, cet outil financier, combiné à l'accompagnement personnalisé du système l'ampli, rassemble investisseurs, partenaires et accompagnateurs autour du projet.

Cet outil financier était attendu avec impatience par les entreprises d'économie sociale comme en témoigne **ALTE Coop**, une coopérative d'ingénierie située à Montréal, qui souhaite mettre ses compétences au service de la protection de l'environnement.

« Ce type de financement novateur nous offre la stabilité nécessaire pour structurer nos opérations internes, recruter de nouveaux membres d'expérience, et ainsi consolider notre offre de services durables, afin d'avoir un impact plus grand pour nos clients », estime **Abrielle Sirois-Cournoyer**, ing. M. S., la responsable du Comité de gestion d'ALTE Coop.

En Abitibi-Témiscamingue, le **Club de golf de Malartic**, qui est devenu un organisme à but non lucratif en septembre dernier, a également pu profiter de ce nouvel outil financier pour se constituer un fonds de roulement à la suite de l'achat de l'entreprise privée.

« Les obligations communautaires ont permis à l'Association des membres du Golf Malartic de démontrer l'adhésion de la communauté au projet de reprise collective, mais aussi de solidifier le montage financier en offrant un coussin supplémentaire grâce au Fonds l'ampli, » explique **Alexy Vézeau**, président membre fondateur de l'Association des membres du Golf Malartic

Ces premiers investissements établissent que ce système de financement est nécessaire au développement des entreprises collectives. Cet outil financier garantit l'accès au financement participatif en capital dans le respect du cadre juridique de l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui reconnaît le rôle de consolidation financière de l'ampli. Le système de financement l'ampli est par ailleurs un partenaire de l'AMF dans le cadre de sa Stratégie québécoise en éducation financière.

Le Chantier de l'économie sociale et le RISQ travaillent de pair avec les pôles d'économie sociale, la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) et la Coopérative de développement régional de l'Outaouais-Laurentides (CDROL) pour soutenir les projets. Si l'initiative vous intéresse, contactez votre représentant·e local·e.

Le système l'ampli est possible grâce à la Fondation Lucie et André Chagnon, Desjardins, le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Il est également appuyé par la Fondation Béati.

À propos du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et non partisane qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieux urbain et rural.

À propos du Réseau d'investissement social du Québec

Le RISQ a été créé en 1997 afin de répondre à un besoin criant de mettre à disposition des outils financiers mieux adaptés pour les entreprises d'économie sociale. Dans ce même esprit, il a toujours mis la collaboration et le développement de partenariat au centre de ses actions. Ce fonds de capital de risque contribue ainsi, grâce à son expertise, à l'essor des entreprises d'économie sociale du Québec en offrant des outils financiers accessibles, adaptés à leurs particularités et aux différentes phases de leur développement.

L'économie sociale au Québec en bref

Le Québec compte plus de 11 200 entreprises d'économie sociale qui représentent globalement un chiffre d'affaires de 47,8 milliards de dollars. Celles-ci procurent un emploi à plus de 220 000 personnes.

-30-

Source 1 : Chantier de l'économie sociale
Justine Cohendet
Conseillère aux communications et relations
médias
justine.cohendet@chantier.qc.ca
Cell. 514 250-7821

Source 2 : RISQ
Dominique Dupont
Responsable des communications
communication@fonds-risq.qc.ca
Cell. 438-526-2355